

## Fiche INDIVIDUELLE d'INSCRIPTION - STAGES

### Informations Cavalier(e) :

M.  Mme  Melle    Nom : ..... Prénom : .....

Date de naissance : ...../...../..... Age : ..... Nom des parents : .....

Adresse : ..... CP : ..... Ville : .....

Tél. fixe : ..... Portable : ..... Mail : .....

Niveau équestre :  Débutant  Galop1  Galop2  Galop3  Galop4  Galop5  Galop6  Galop7

Informations importantes : .....

Allergies: .....

## STAGES

### LICENCE Obligatoire :

FFE N° .....

LICENCE--VACANCES : (pour les cavaliers non--licenciés à l'année) -- Valable 1 mois : 10 €

Déclarée le : ..... N° .....(à compléter par le club)

STAGE de 5 jours : Lundi : ...../...../..... au Vendredi : ...../...../...../

Matin : de : ..... à .....  Après--midi : de ..... à .....

## REGLEMENT DU STAGE

PRIX du STAGE : ..... Règlement le : ..... Par  Chèque  Espèces  Lydia

Ou acompte de 30% lors de l'inscription : Par  Chèque  Espèces  Lydia

Montant de l'acompte : .....  Payé le : .....

Le SOLDE DU sera versé au plus tard le : 1<sup>er</sup> jour du stage :  Chèque  Espèces  Lydia

Merci de libeller les chèques à l'ordre de : LES ÉCURIES DE CHÉRISY

***Tous les stages commencés sont dus, les acomptes sont non remboursables.***

Date et signature  
précédée de la mention « lu et approuvé »

## AUTORISATION PARENTALE POUR LES ENFANTS MINEURS (OBLIGATOIRE)

Je soussigné(e) : .....  Père  Mère  Tuteur légal

Autorise mon enfant : ..... à participer aux activités du Centre Equestre et certifie :

avoir pris connaissance et accepté le règlement intérieur dans son intégralité.

Date et signature avec mention « lu et approuvé » :

## PERSONNE A PREVENIR EN CAS D'ACCIDENT

NOM	1.	2.	3.
Prénom			
Lien de Parenté			
			

## AUTORISATION MEDICALE EN CAS D'URGENCE

Je soussigné(e) : ..... Responsable de l'enfant : .....

autorise le responsable du club, à faire appel en cas d'urgence aux services de secours et à prendre en charge mon enfant, pour un transport vers un service hospitalier.

autorise le responsable du club, à prendre les décisions d'ordre médical selon prescription du médecin et à pratiquer, en cas d'urgence, une intervention chirurgicale y compris anesthésie, en mes lieux et place, s'il lui était impossible de me joindre en temps voulu.

Indications médicales éventuelles : .....

Date :

Signature :

## MODALITES D'INSCRIPTION

### NOS PRIX COMPRENNENT :

Le séjour, les activités équestres, les cours théoriques, les animations quotidiennes, les frais de dossier et d'inscription.

### Nos prix ne comprennent pas :

- La licence fédérale en cours (obligatoire).
- L'équipement du cavalier

### AIDES FINANCIERES :

Nos stages sont tous agréés par le Secrétariat d'Etat à la Jeunesse et aux Sports : certains Comités d'Entreprise et Administrations participent financièrement à leur prise en charge (nous fournissons les attestations sur simple demande). Nous n'acceptons pas les « Chèques vacances ».

### INSCRIPTION ET MODALITES DE REGLEMENT :

Remplir la fiche d'inscription jointe et nous l'adresser accompagnée des arrhes. Les arrhes sont encaissables à réception, et non récupérables en cas de désistement.

L'inscription à l'un des stages implique l'acceptation des conditions générales de vente et l'acceptation du paiement du montant total du prix du stage.

Toute réservation confirmée entraîne obligatoirement une facture due, du prix total du stage. La réception des arrhes n'implique pas l'acceptation de la réservation. La réservation vous est confirmée dans la mesure des places disponibles.

### CONDITIONS DE LA GARANTIE ANNULATION / ACCIDENT INTERRUPTION DE STAGE :

Elle est effective en cas d'annulation/interruption de stage concernant l'un des motifs suivants dûment justifiés : Accident, maladie entraînant l'interruption de toute activité et justifiée par un certificat délivré par une autorité médicale. Dans tous les cas une franchise de 20 € restera acquise au centre LES ÉCURIES DE CHÉRISY.

**Tout autre motif d'annulation ou interruption ne sera pas prise en compte.**

Le centre LES ÉCURIES DE CHÉRISY se réserve le droit d'annuler un stage si le nombre de participants n'est pas atteint ou en cas de force majeure.

En aucun cas ces annulations ne pourront donner lieu à un versement de dommages et intérêts.

## DROIT A L'IMAGE

Le centre LES ÉCURIES DE CHÉRISY se réserve le droit à des fins promotionnelles de prendre, détenir et diffuser les images (photos, vidéos...) faites pendant les stages sous quelque forme de support que ce soit, tant par procédé photographique que par enregistrement audios ou vidéos. Les images sont acquises définitivement au profit de LES ÉCURIES DE CHÉRISY quelle que soit la période d'utilisation de cette image et sans aucun paiement.

## RESPONSABILITE CIVILE

Le centre LES ÉCURIES DE CHÉRISY est couvert par une assurance responsabilité Civile Professionnelle

le centre LES ÉCURIES DE CHÉRISY ne peut être tenu responsable des accidents qui seraient dus à l'imprudence ou à une erreur personnelle du stagiaire. Lors de l'acquisition de votre licence fédérale obligatoire, vous avez été ou serez informé(s) du contrat d'assurance inclus. Vous avez la possibilité de souscrire, en plus, des garanties complémentaires en individuelle accident conformément à l'article 38 -- Loi 84-610 du 16/07/84, modifié le 13/07/92

**Port du casque répondant aux normes NF EN 1384 est obligatoire pour la pratique de l'équitation. Aucune dérogation ne sera faite. Le cavalier qui se refuserait à cette consigne, se verrait immédiatement exclus du stage ou de la randonnée.**

## REGLEMENT INTERIEUR

Le centre LES ÉCURIES DE CHÉRISY est un centre qui a pour vocation d'organiser des vacances pour les jeunes et de faire pratiquer les disciplines équestres, dans des conditions optimales et tout à fait privilégiées.

Les présentes ont été établies dans le but de fixer les règles de vie commune afin que vos enfants puissent passer des vacances sportives inoubliables.

### ▪ ARTICLE 1 : Organisation générale et règles générales :

Les stagiaires doivent respecter le matériel et les locaux qui leur sont confiés. Toutes dégradations sur les murs ou autres surfaces (marquage, graffitis, etc.) font l'objet d'avertissement aux parents.

Il est formellement interdit d'apporter et de consommer de l'alcool ou des cigarettes dans l'enceinte du centre LES ÉCURIES DE CHÉRISY. Tout manquement sur ces points entraîne l'exclusion immédiate et définitive, et sans aucun indemnité ou remboursement.

La détention de médicaments est interdite sur le lieu d'hébergement sauf en cas de traitement médical. Les stagiaires doivent systématiquement informer la Directrice de tout traitement médical contraignant susceptible de perturber le déroulement normal des stages.

Il est strictement interdit aux stagiaires de quitter le Centre, sauf autorisation de la monitrice.

### ▪ ARTICLE 2 : Discipline et responsabilité

Si le stagiaire est responsable d'une faute grave, mettant en cause sa sécurité, celle d'autrui, d'une atteinte aux bonnes mœurs, de propos licencieux, d'un vol, d'une dégradation, ou d'un outrage quelconque, la direction du centre LES ÉCURIES DE CHÉRISY se réserve le droit, au-delà de la réparation du préjudice, d'exclure le stagiaire fautif, sans préavis et sans aucun remboursement.

### Responsabilité des parents et des élèves :

Si des stagiaires se rendent coupables de vols ou de dégradations, leurs parents ou tuteurs sont tenus d'en assumer la responsabilité financière. Ils s'y engagent par le simple fait d'accepter ce présent règlement intérieur.

### ▪ ARTICLE 3 : Organisation de l'activité équestre :

Pour chaque groupe, les activités équestres sont programmées et donnent lieu, plusieurs fois par jour à des séances collectives d'équitation, de théorie d'hippologie ou de soins aux chevaux.

Tout ce qui compose le harnachement des chevaux est fourni par le centre LES ÉCURIES DE CHÉRISY. Cependant les élèves peuvent, s'ils le souhaitent, apporter leur matériel de pansage. Le centre LES ÉCURIES DE CHÉRISY décline toutes responsabilités en cas de perte ou de vol.

Toute brutalité à l'égard des chevaux, tout comportement anti-cavalier et le non-respect du matériel confié aboutiront à une exclusion sans aucune indemnité ou remboursement.

Je déclare avoir pris connaissance des conditions d'inscription et du règlement intérieur

Date, signature avec mention « lu et approuvé »